Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 029-212900021-20251124-D2025052-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, GUÉGUIN Gisèle, HÉLOU Annie, VALÉGANT Jacques, LE GLEUT Jean-Paul, SYLVESTRE Jean-Yves, CORDROC'H Jacques, TANGUY Patrick, DE PENFENTENYO Aude, DE MOUCHERON Cosme
Excusés : LE HEN Gwénola ayant donné procuration à EVENNOU Jean-Luc
Absents : Jacques CORDROC'H

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
13	11	12

Secrétaire de séance : Gisèle GUÉGUIN

Date de convocation : 19/11/2025 **Date d'affichage** : 27/11/2025

Objet de la délibération : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement en 2026

Madame le Maire explique que préalablement au vote du budget primitif 2026, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2025.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2026 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2025.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE Madame le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2026 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025 avant le vote des budgets 2026. Les crédits ouverts étant définis par le tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 029-212900021-20251124-D2025052-DE

Op.	Libellé	Chap.	Article	Crédits votés		Total opération	Maximum autorisé BP 2026
				BP 2025	DM 2025		
10	Gros travaux voirie et réseaux	23	2315	144 000 €	0 €	212 000 €	53 000 €
		23	231	23 000 €	0 €		
		204	204182	45 000 €	0 €		
26	Vestiaires terrain sports	21	2131	2500 €	0 €	2 500 €	625 €
41	Colombarium cimetière	23	2313	3000 €	0 €	3 000 €	750 €
43	Travaux église paroissiale	23	2313	18 000€	0 €	18 000 €	4 500 €
46	Cantine municipale	21	2184	5 000 €	0 €	5000 €	1 250 €
49	Moulin du Roc'h	23	2313	16 000 €	0 €	16 000 €	4 000 €
52	Aménagement de la mairie	21	2184	6 000 €	0 €	6 000 €	1 500 €
54	Ecole élémentaire	21	2183	2 500 €	0 €	234 200 €	58 550 €
		21	2184	4 100 €	0 €		
		23	2313	240 000 €	-12 400 €		
55	Services techniques	21	2152	3 000 €	-10 000 €	77 200 €	19 300 €
		21	2157	10 500 €			
		21	2181	2 400 €			
		23	2313	61 300€	0 €		
60	Bibliothèque	21	2184	6 500 €	0 €	6 500 €	1 625 €
62	Foyer jeunes	21	2181	4 700 €	0 €	14 700 €	3 675 €
		21	2184	5 000 €			
		23	2313	5 000 €			
65	Halle couverte	23	2313	12 000 €	0 €	12 000 €	3 000 €
66	Autres bâtiments communaux	23	2313	18 000 €	+ 5 000 €	23 000 €	5 750 €
67	Aménagement des espaces publics	23	2313	0 €	+34 400 €	34 400 €	8 600 €
71	Matériels informatiques	21	2183	3 600 €	- 0 €	3 600 €	900 €
73	Aménagement de l'ancien cial	23	2313	162 000 €	0 €	162 000 €	40 500 €
77	Buvette - stade foot	23	2313	1500 €	0 €	1500 €	375 €
79	Création Terrain foot	21	2111	80 000 €	- 27 000 €	53 000 €	13 250 €

Vote : 12 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Anne BORRY
Maire d'Arzano

MAIRIE D'ARZANO (Finistère)